



TONDEUSE PROTECT

AGENT de PROTECTION - ANTI-ADHÉRENT FACILITANT la GLISSE pour CARTER de TONDEUSES à GAZON, MATÉRIEL AGRICOLE, ENGINs de TP AEROSOL A USAGES PROFESSIONNELS réf 4248

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Produit actif à base d'une association de fluides anti-adhérent - PTFE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
. MASSE VOLUMIQUE	795 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre
. POINT D'ÉCLAIR	42 °c – AFNOR COIPE FERMÉE
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné autorisé	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . **Agent de protection et de glissement** pour les surfaces métalliques et plastiques.
- . **Inhibiteur d'oxydation et de corrosion pour les métaux.**
- . **Evite l'accrochage des déchets de tonte** sous l'habillage et parcours d'évacuation des tondeuses.
- . **Réduit les risques d'oxydation et de rouille** des capots métalliques provoqués par l'herbe demeurant collée sur les surfaces.
- . **Facilite le glissement et l'évacuation du gazon coupé**, le nettoyage et la maintenance des tondeuses, tracteurs et engins de tonte des pelouses et gazons.



MODES ET DOSES D'EMPLOI



UTILISATION POSSIBLE EN PULVÉRISATION
TÊTE EN HAUT OU TÊTE EN BAS

- . Agiter l'aérosol avant utilisation.
- . Sur tondeuse neuve, pulvériser généreusement avant la première utilisation sur toutes les parties en contact avec l'herbe coupée.
- . Sur tondeuse ayant déjà servi, nettoyer soigneusement et complètement par brossage lavage, les surfaces à protéger.
- . Attendre le séchage complet puis pulvériser uniformément sur toutes les parties entrant en contact avec la tonte.
- . Renouveler périodiquement l'application et notamment avant l'hivernage des matériels.

RECOMMANDATIONS



DANGER
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer.
Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.
En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



. E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon
Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68
Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 Z
Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr